



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE NOMME DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS SPÉCIAUX POUR LA SOMALIE ET LA RÉGION DES GRANDS LACS

Addis Abéba, le 1^{er} novembre 2012: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a nommé un nouveau Représentant spécial pour la Somalie et Chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), en la personne de M. Mahamat Saleh Annadif, du Tchad. Il remplace l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra, du Mali, nommé Représentant spécial pour les Grands Lacs.

M. Annadif a une vaste expérience diplomatique. Avant cette nomination, M. Annadif a occupé plusieurs portefeuilles ministériels dans son pays, dont celui des Affaires étrangères. Il a également servi comme chef de la Délégation permanente de l'UA à Bruxelles. M. Annadif prendra incessamment fonction à Mogadiscio.

M. Annadif prend la direction de l'AMISOM dans un contexte marqué par des progrès considérables dans le processus de paix et de réconciliation en Somalie. En collaboration avec les autorités somaliennes, l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD), les Nations unies et d'autres parties prenantes, il œuvrera à la consolidation des résultats obtenus, dans le cadre des priorités fixées par les autorités somaliennes. Il axera également ses efforts sur la revue de l'AMISOM et de son mandat, qui sera lancé très prochainement en vue de faire le bilan du travail accompli à ce jour et de formuler des recommandations concrètes sur les modalités de la poursuite de l'appui que la Mission apporte aux autorités et aux parties prenantes somaliennes, et ce à la lumière des gains réalisés et des changements positifs intervenus sur le terrain.

La Présidente de la Commission a également nommé le Représentant spécial sortant pour la Somalie et Chef de l'AMISOM, l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra, au poste de Représentant spécial de l'UA pour la région des Grands Lacs et Chef du Bureau de l'UA à Bujumbura. Dans cette nouvelle mission, l'Ambassadeur Diarra travaillera en étroite collaboration avec les autorités burundaises en appui à leurs efforts de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit. Il convient de rappeler que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prédécesseur de l'UA, est présente au Burundi depuis 1994, en vue de promouvoir la paix et la réconciliation. En plus de sa contribution aux négociations qui ont abouti à la

signature de l'Accord d'Arusha de 2000, l'UA a déployé une opération de soutien de la paix au Burundi entre 2002 et 2003, pour aider à la mise en œuvre du processus de paix et de réconciliation. Cette Mission a ouvert la voie au déploiement ultérieur, au Burundi, d'une opération de maintien de la paix des Nations unies.

L'Ambassadeur Diarra travaillera également en étroite collaboration avec les autres pays de la région et le Secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, en vue de soutenir la mise en œuvre du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement. Il accordera une attention particulière aux efforts déployés par la région pour faire face à la situation à l'Est de la République démocratique du Congo, en étroite coordination avec toutes les parties prenantes.

Le Président de la Commission rend hommage à l'Ambassadeur Diarra pour ses efforts inlassables et sa contribution aux résultats remarquables enregistrés en Somalie.